

LA LETTRE DE **megève**



BUDGET 2021

CONTEXTE INÉDIT MAIS STABLE

LE MIEL DE MEGÈVE

INSTALLATION DE RUCHES

LES GRANDS CHANTIERS

LA COMMUNE INVESTIT

LE PALAIS

LA SALLE DES CONGRÈS

SOMMAIRE

▷ DOSSIER BUDGET 2021	04
▷ LE MIEL DE MEGÈVE	12
▷ LE SERVICE MONTAGNE	14
▷ LES GRANDS CHANTIERS	16
▷ LE PALAIS	22
▷ RENCONTRE AVEC CLÉMENT PARISSE	24
▷ TOURISME	25
▷ NOS AÎNÉS	27
▷ SITOM	28
▷ SCOLAIRE - JEUNESSE	29
▷ VIE LOCALE	30
▷ VIE POLITIQUE	33
▷ ÉTAT CIVIL	34
▷ PRATIQUE	35

LA LETTRE DE MEGÈVE

BULLETIN MUNICIPAL N°43

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Élodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Riccobono (Le Muy)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Simon Garnier, Marie Bougault, Mélanie Calcéi), Christophe Bougault, Drone de Regard - Vincent Jacques, Icko Apiculture, Laurent Pamato, Kiki Multerm, SITOM vallées du Mont-Blanc, Tops Socquet, NousMegève, Adobe Stock, DR.



LABELS



MEGÈVE SOUTIENT



ÉDITO

LE BUDGET 2021 VOTÉ À L'UNANIMITÉ !

L'élaboration du budget est un exercice qui relève bien des défis. Qu'il résulte d'une bonne gestion ou d'une politique ambitieuse, il incarne l'impulsion qu'une équipe municipale souhaite donner aux projets de sa commune.

Cette année, la crise sanitaire est venue impacter non seulement la clôture des comptes 2020 mais également la construction du budget de 2021.

Malgré les annonces gouvernementales, les aides promises aux collectivités n'ont pas été confirmées pour Megève. Bernés de promesses des mois durant, nous avons travaillé toutes les pistes d'économie en gardant le cap pour tenir nos engagements et garantir une qualité de services attendue par tous.

Services à la personne, à l'enfance, à la voirie, aux sports, à la jeunesse, au tourisme, à l'administration générale, tous ont redoublé d'efforts et d'ingéniosité pour prioriser les dépenses et optimiser les recettes du budget général et celles des 5 budgets annexes.

LE DÉFI ÉTAIT DE TAILLE ET NOUS L'AVONS RELEVÉ

C'est avec une grande fierté que nous avons pu présenter un budget 2021, voté à l'unanimité du conseil municipal, qui reste stable et sans augmentation des impôts locaux.

Alors que la crise économique et sociale jette un voile d'incertitude et de prudence, remettant en question saison après saison les ouvertures des services publics et des commerces, le maintien des animations et du calendrier événementiel, la commune garde le cap des investissements pour l'avenir du village.



PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

Maintenir l'équilibre budgétaire et préparer le rebond attendu ont été deux axes majeurs pour tenir notre promesse de ne pas augmenter la fiscalité locale à périmètre constant.

Les mois à venir seront déterminants pour notre vie locale et notre économie. Après une saison d'hiver sans remontées mécaniques ni restaurants et une activité chaotique pour bien d'autres professionnels, nous espérons tous un été durant lequel nous pourrions nous retrouver, partager et nous projeter, non pas vers l'essentiel comme certains s'efforcent à catégoriser nos besoins, mais vers une sécurité et une liberté attendues.

Je compte sur vous pour rester unis. Prenez soin de vous !

CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES
MAIRE DE MEGÈVE



FINANCES

DOSSIER : BUDGET 2021

► UN CONTEXTE INÉDIT MAIS SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

La situation inattendue, liée à la crise pandémique mondiale de la Covid-19 que le pays a subie en 2020 et qu'il connaît encore en cette année 2021, a impacté le budget de la collectivité et aura vraisemblablement des répercussions sur plusieurs exercices. Ce facteur n'aura, cependant, pas empêché la stabilité du budget consolidé et l'intégration de nouvelles dépenses au budget principal. Le budget a donc été réalisé de façon à anticiper la reprise d'activité et le rebond qui devra en découler.

COMMENT SE STRUCTURE LE BUDGET DE LA COLLECTIVITÉ ?

Le budget de la collectivité est structuré par les sections de fonctionnement et d'investissement :

La **section de fonctionnement** permet à la collectivité **d'assurer le quotidien**. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au **fonctionnement courant** et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées (déneigement par exemple), les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

La **section d'investissement** prépare **l'avenir**. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à **moyen ou long terme**. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère **exceptionnel**. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule... À l'échelle de la commune, le budget d'investissement regroupe toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

BUDGET CONSOLIDÉ : 93.568.146,66€

BUDGET PRINCIPAL : 62.543.771,61€

ET 5 BUDGETS ANNEXES

BUDGET PALAIS : 11.079.085,02€

BUDGET ASSAINISSEMENT : 5.757.618,26€

BUDGET PARKINGS : 5.578.157,44€

BUDGET TOURISME : 5.569.224,89€

BUDGET EAU : 3.040.289,24€

PRINCIPES BUDGÉTAIRES

QU'EST-CE QUE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT ?

La capacité de désendettement est un ratio de solvabilité qui met en rapport l'épargne brute de la commune et son encours de dette. Elle répond concrètement à la question théorique : en combien d'années la commune amortirait-elle sa dette si elle y consacrait toute son épargne brute ?



LA LOI DE FINANCES (LF) 2021 est nécessairement marquée par la prise en compte des effets de la crise sanitaire qui se poursuit et par ses effets sur l'économie. Elle a une vocation de relance de l'économie qui se traduit par le plan « France Relance ».

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT (DGF) restera stable en enveloppe. Toutefois, sa répartition entre collectivités risque de conduire à une nouvelle diminution pour Megève. La LF 2021 est également marquée par l'entrée en vigueur de la seconde phase de la suppression de la taxe d'habitation.

LES APCP

Les APCP (autorisations de programme/crédits de paiement) concernent des programmes d'investissement, clairement identifiés dans le budget, et qui visent **la construction d'équipements neufs** ou **la rénovation lourde d'équipements existants**. Ces dépenses se caractérisent par leur **pluriannualité**. S'agissant d'une validation pluriannuelle des investissements, la technique des autorisations de programme (AP) peut être retenue. Elle se définit comme **la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements**. Les AP sont votées par le conseil municipal à l'occasion d'une délibération distincte du vote du budget et sont assorties d'un **échancier de paiement prévisionnel**.

Elles sont valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées. Ce mécanisme d'autorisation budgétaire de programmes pluriannuels autorise l'exécutif à avoir une **vision à long terme des investissements** qu'il entend réaliser. L'autorisation de programme ne permet que l'engagement de la dépense mais ni son ordonnancement, ni son paiement. Chaque année, il est obligatoire de voter les crédits correspondants ainsi que toutes possibles modifications. Les crédits de paiement (CP) correspondent à la **limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice**, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes.



FINANCES

Le budget 2021 de la Commune de Megève, qui s'élève à **62.543.771,61€**, se répartit entre la section :

- ▶ de fonctionnement à hauteur de **40.218.444,57€**
- ▶ et la section d'investissement à **22.325.327,04€**.

Pour mémoire, le budget primitif 2020 s'établissait à **63.3 M€** (avant la décision modificative du Conseil Municipal du 30 juin suite à la crise pandémique de la Covid-19).



LA COVID-19

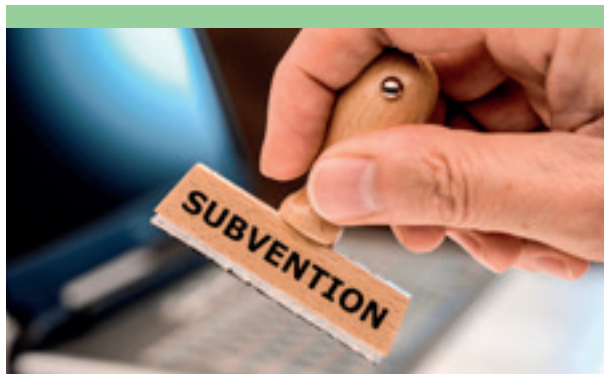
Votés en février, les budgets 2020 n'avaient pas pu anticiper la **crise pandémique et ses effets**. Au cours de l'été 2020, ils ont dû être modifiés de manière significative afin d'absorber la **baisse des recettes** (fermeture des équipements, mesures de soutien aux socioprofessionnels telles que l'exonération des droits de terrasse, la suspension des loyers pour les baux communaux commerciaux, l'instauration d'un dégrèvement exceptionnel de la part communale de la CFE...), ainsi qu'une **diminution du niveau de dépenses**. Ces dernières ont également été réaffectées pour inclure l'acquisition par la commune **des moyens de prévention et de lutte contre la propagation du virus** (masques pour la population et les agents, divers produits virucides, gel hydro-alcoolique, processus de décontamination des espaces publics, centre de tests antigéniques...).

En clôture d'exercice, le budget consolidé, intégrant le budget principal et les budgets annexes, connaît une **baisse de ses ressources d'exploitation de l'ordre de 2.04 M€**. Dans le même temps, l'attention portée aux postes de dépenses a permis de les réduire de 1.59 M€. En dépit de ces efforts, les budgets devront

tout de même supporter la somme de 452.000€ dont 300.000€ de dépenses « Covid », **sans aides de l'État à ce jour**.

La rationalisation et l'anticipation des charges ont donc permis d'**amortir l'effet de cette contrainte sanitaire** sur les comptes de la commune permettant ainsi de dégager un **résultat positif sur 2020**. Les efforts doivent, cependant, se poursuivre car les finances locales se trouveront durablement impactées tant en termes de recettes à caractère fiscal que d'exploitation. En effet, la poursuite de la crise sanitaire sur l'année 2021 et ses conséquences rendent difficiles l'appréciation des recettes à venir mais également l'ampleur des charges induites. Cette situation financière impactera la capacité d'autofinancement des collectivités et donc les facultés d'investissement.

En outre, et bien qu'un plan de relance nationale soit prévu, **l'impact économique de la crise sanitaire glissera sur plusieurs exercices**. Dans ces conditions, une projection prudente sera faite sur l'ensemble des postes de recettes et le maintien strict des dépenses de fonctionnement appuyé.



LES SUBVENTIONS

Depuis 2014, Catherine Jullien-Brèches enjoint les directions de la commune d'amorcer une démarche de **recherche de subventions systématique** pour les opérations d'investissement. Une volonté qui s'affirme cette année avec la création d'un poste dédié à cette mission au sein de la collectivité afin d'intensifier cette démarche. En 2021, la municipalité poursuit et approfondit donc cette approche dans le but de mobiliser les fonds départementaux, régionaux, nationaux ou européens ouverts pour les opérations d'investissement des collectivités, notamment les plans de relance post-Covid de l'État. L'objectif est de **financer les programmes à venir** en particulier les travaux du Palais, la réfection de la Mairie, du Musée, l'extension et la rénovation du Centre Technique Municipal, les travaux intérieurs de l'Église Saint-Jean Baptiste, la reprise de la station d'épuration...



LA PRÉEMPTION

Depuis 2020, le budget principal de Megève intègre une ligne consacrée à la **préemption de biens immobiliers** de manière à élargir le patrimoine de la commune et ainsi **faciliter le logement permanent**.

Pour rappel, une commune bénéficie d'un **droit prioritaire d'achat** sur les biens mis à la vente sur son territoire ; elle peut alors choisir de faire intervenir son droit de préemption.

Comme l'indique Annick Socquet-Clerc, adjointe déléguée aux logements, ces appartements seront prioritairement proposés aux agents communaux : aux permanents ou contractuels, aux saisonniers ou aux familles pour les plus grandes surfaces.

En 2021, le budget destiné à la préemption de biens s'élève à **1.250.000€**. Depuis la fin de l'année 2020, ce poste aura déjà permis l'achat de **7 appartements** destinés à la résidence principale.

LE BUDGET A ÉTÉ ÉTABLI AVEC LA VOLONTÉ DE :

- ▶ Tenir compte des effets de la **crise sanitaire** à court et moyen terme sur le budget principal et les budgets annexes
- ▶ **Maîtriser les dépenses de fonctionnement** tout en améliorant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- ▶ Contribuer à **relancer l'activité touristique**
- ▶ **Maîtriser la dette** sur la durée du mandat
- ▶ Mobiliser des **subventions** chaque fois que possible



FONCTIONNEMENT

40.22 M€
40.82 M€

Le fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes qui permettent la gestion des affaires courantes, du quotidien. À noter pour 2020 il s'agit du montant du budget primitif voté en février 2020. Les montants ne tiennent donc pas compte des décisions modificatives COVID.

RECETTES



PRODUITS DES SERVICES
2.06 M€
2.17 M€



IMPÔTS ET TAXES
Les 4 taxes, taxe des RM, recettes du casino et droits de mutation.
25.12 M€
25.48 M€



DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT
Elle est versée par l'État. En baisse de -53 % depuis 2011.
1.63 M€
1.8 M€



FONDS DE SOUTIEN
Obtenu après renégociation de l'emprunt Dexia indexé sur le franc suisse.
695 K€ =



AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
Loyers et redevances perçues par la Commune.
1.54 M€
1.67 M€

DÉPENSES



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
Stabilisation pour tenir compte de l'augmentation des charges.
8.83 M€
8.25 M€



DÉPENSES DE PERSONNEL
Contenues malgré le glissement vieillesse technicité.
8.4 M€
8.46 M€



AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
Subventions aux budgets annexes et associations, contributions aux syndicats.
13.36 M€
13.22 M€



CHARGES FINANCIÈRES
Intérêts de la dette.
618 K€
655 K€



DÉPENSES IMPRÉVUES
350 K€
100 K€



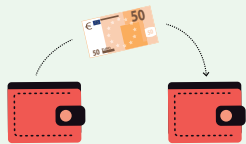
ATTÉNUATION DE PRODUITS
Solidarité entre les communes (péréquation intercommunale).
1.3 M€
1.3 M€

INVESTISSEMENT

22 M€
22.5 M€

L'investissement regroupe le financement des projets de la ville à moyen et long terme, pour préparer l'avenir.

RECETTES



VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

4.3 M€
5.59 M€



DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

3.1 M€
3.2 M€



EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT

4.86 M€
2.67 M€



FCTVA ET TAXE D'AMÉNAGEMENT

Réduction en raison de la fin de la perception de taxe d'aménagement importante suite à des opérations foncières importantes.

1.2 M€
1.8 M€



REPORT EN RECETTES

3.9 M€
4.91 M€



DÉPENSES



CRÉDITS 2020 REPORTÉS

4.7 M€
5.9 M€



SUBVENTION ÉQUIPEMENT BUDGET ANNEXE PALAIS

Utilisation des fonds issus des cessions foncières.

0€
1.6 M€



REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

2.9 M€
2.3 M€



DÉPENSES RÉCURRENTES

3.4 M€
dont 1.4M€ pour les préemptions.

2 M€



DÉPENSES APCP

3.1 M€
2.3 K€



DÉPENSES ANNUALISÉES

1.5 M€
1.39 M€



LÉGENDE :

M€ Budget 2021

M€ Budget 2020

= Budget stable



En hausse



En baisse



FINANCES

POURSUITE DES SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

La dynamique des subventions associatives reste équivalente aux années précédentes. La municipalité, qui a toujours encouragé ses associations, a planifié un montant de plus de 1.7 M€ pour 2021.

SPORT & JEUNESSE

1.033.500€



Club des Sports 853 K€
HCMB 75 K€
Back to Back 40 K€*
Foyer de ski de fond 2.8 K€
Pêche Val d'Arly : 0.8 K€
CAF : 0.4 K€
MB Race : 60 K€*
AICA : 1.5 K€

SÉCURITÉ

4.500€



Amicale des sapeurs-pompiers 4 K€
JSP 0.5 K€

AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT

89.600€



Primes encouragement agriculture et apiculture 89.6 K€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE

246.500€*



Megève en selle - Jumping 230 K€
Les Ambassadeurs 13 K€
Syndicat hippique/mulassier 3.5 K€

FAMILLE, ENFANCE, ÉDUCATION

24.670€



OGEC École, collège SJB :
• Surveillance 11.8 K€
• FSE/AS/voyages 5.5 K€
OGEC École, primaire SJB :
• Voyages, découvertes 2.7 K€
Écoles maternelles et élémentaires publiques HJLM :
• Coopérative, jeux, livres 0.5 K€
• Voyages, découvertes 3.2 K€
Collège Émile Allais :
• FSE/AS/fournitures scolaires/voyages 4 K€

CULTURE, PATRIMOINE & JUMELAGE

155.142€



École de Musique et Orchestre d'Harmonie 139 K€
Musée du Val d'Arly 10 K€
Les Mailles et Béguines 3 K€
Théâtre Ancolie 1.5 K€
Animation théâtrale mègevanne 1.5 K€

POLITIQUE SOCIALE

23.250€



Comité des Oeuvres Sociales 20 K€
Croix Rouge 1.5 K€
Donneurs de sang 0.5 K€
Vie libre 0.25 K€
Megève Miaou 1 K€

* SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS RÉSULTANT DU COÛT DÉFINITIF DES ÉVÉNEMENTS.

2021 BUDGET PRINCIPAL



- ▶ PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX
- ▶ Équilibre du budget à 40.2 M€ en fonctionnement, 22.3 M€ en investissement soit 62.5 M€ au total.
- ▶ Fonctionnement : augmentation des charges réelles (COVID/déneigement/coût des fluides). Recettes de fonctionnement à titre prudentiel : léger repli.
- ▶ Poursuite de l'amélioration de la capacité de désendettement malgré la souscription d'un emprunt de 4 M€ en 2020 (6,39 ans - budget consolidé - source CA 2020).
- ▶ Poursuite du plan d'économies
- ▶ Anticipation de la reprise d'activités post crise sanitaire
- ▶ Soutien aux associations

BUDGETS ANNEXES

LE PALAIS

8.24 M€ en fonctionnement
2.84 M€ en investissement



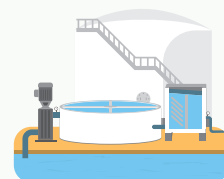
RÉGIE DES EAUX

1.79 M€ en fonctionnement
1.26 M€ en investissement



RÉGIE DE L'ASSAINISSEMENT

3.57 M€ en fonctionnement
2.19 M€ en investissement



RÉGIE DES PARCS DE STATIONNEMENT

2.29 M€ en fonctionnement
3.3 M€ en investissement



MEGÈVE TOURISME

ACCUEIL - COMMERCIALISATION - COMMUNICATION
PROMOTION - ÉVÉNEMENTIEL

5.16 M€ en fonctionnement
412 K€ en investissement



SYNTHÈSE 2021 BUDGET CONSOLIDÉ

- ▶ Équilibre du budget consolidé à **61.25 M€ en fonctionnement** et **32.32 M€ en investissement** pour un total de **93.57 M€**



LE MIEL DE MEGÈVE

► INSTALLATION DE RUCHES COMMUNALES

Lors du précédent mandat, lorsque Catherine Jullien-Brèches et Laurent Socquet décident d'inscrire au programme des subventions une nouvelle ligne pour les apiculteurs, ils n'imaginent pas que ce sont plus de 185 ruches qui seront déclarées. Un joli succès qui conforte une politique conjuguant les problématiques environnementales et la valorisation des productions locales. Désormais, la commune s'apprête à se doter de ses propres ruches.

Depuis plusieurs années, la population d'abeilles est en très forte diminution ; sur certains territoires, elle tend même à disparaître. Le maintien d'un peuplement est primordial afin d'assurer une alimentation saine et de préserver la biodiversité. En effet, les abeilles et plus largement les insectes pollinisateurs assurent 75% de la production mondiale de nourriture.

À son niveau, la commune a également décidé d'agir en installant son propre rucher et en permettant le développement de plusieurs colonies. Un projet écoresponsable mais aussi pédagogique, géré par le responsable des espaces verts de la commune, et dont le coût serait de l'ordre de 11.000€ la 1^{ère} année, comprenant : l'acquisition des structures, d'essaims et de matériel nécessaire à l'entretien et à l'exploitation des ruches.



DES SITES ADAPTÉS

Deux sites ont été choisis pour accueillir une quinzaine de ruches : cinq au Calvaire, près du Jardin des Simples et du Refuge du Calvaire, et dix au Jaillet, à la Mottaz. Elles prendront place dans leurs quartiers courant mai. Élevés chez un producteur spécialisé de Savoie, les essaims d'abeilles noires, typiques de notre territoire, viendront peupler leur nouvel habitat au mois de juin.



Une ruche pédagogique sera également installée d'ici l'été prochain, probablement dans le jardin derrière l'église Saint-Jean-Baptiste, pour le moment en cours de réaménagement. Elle permettra la découverte, en toute sécurité et sans la déranger, d'une colonie d'abeilles grâce à des fenêtres d'observation.

Les structures bois qui constituent les ruches seront assemblées par le service espaces verts de la commune. Bénéficiant d'une toiture type chalet, elles s'intégreront parfaitement dans leur environnement. À terme, elles devraient permettre la production de 250 pots de miel sous conditions optimales (météorologie favorable, santé de la ruche, développement des essaims). Une exploitation qui ne sera, cependant, pas significative avant l'été 2022, le temps pour les abeilles de coloniser les cadres et de récolter une quantité de nectar suffisante.



LA VALORISATION DES CIRCUITS COURTS

Outre une démarche appuyée par la commission « Environnement » et le 1^{er} adjoint du maire, Christophe Bougault-Grosset, la volonté de ce projet est également de mettre en valeur les productions locales, à l'image de notre événement Toquicimes qui célèbre la cuisine de montagne et les talents de nos chefs mais aussi de nos producteurs et artisans du territoire. Une valorisation des circuits courts qui passe aussi par l'encouragement qu'apporte la Mairie au travers des aides qu'elle accorde chaque année. Ainsi, en 2020, 41 dossiers de subventions agricoles et apicoles ont pu aboutir. Un positionnement qui sera plus que jamais soutenu par la création d'un label « Megève » que développe actuellement Philippe Bouchard, adjoint délégué au tourisme, au développement économique, au commerce, à l'artisanat et à la valorisation des savoir-faire locaux. Une appellation qui permettra sans aucun doute de mettre au cœur de nos atouts l'excellence de notre terroir et de nos compétences locales. Des produits « Label Megève » que nous retrouverons dans la future « Halle Gourmande », projet porté par l'équipe municipale qui fera l'objet d'une réunion publique lorsque les conditions sanitaires le permettront.

UN CADRE LÉGAL

Chaque ruche est déclarée en préfecture et obtient ainsi un numéro NAPI, affiché à proximité du rucher. L'adhésion au Groupement de Défense Sanitaire permet d'assurer les ruches en termes de responsabilité civile, de protection juridique, de catastrophes naturelles ou incendies mais également contre le vol, la détérioration et la mortalité des abeilles. L'apiculteur se doit aussi de tenir un registre d'élevage où il consigne la nature du nourrissage (supplémentation via un sirop de sucre à l'automne et en hiver) et des médicaments qui peuvent être délivrés. Le Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie auquel la commune a fait également le choix d'adhérer fournit un cadre d'exercice mais également un accompagnement et des conseils pour l'élevage, l'entretien et la récolte du miel.

RENCONTRE AVEC THOMAS MONTI



Thomas est responsable des espaces verts au sein de la commune qu'il a intégrée il y a 5 ans. Il est le référent de ce projet de ruchers mègevans.

« J'ai tout de suite été très enthousiaste lorsque Mme le Maire nous a parlé de ce projet. J'ai moi-même cinq ruches chez moi et mon grand-père en possédait une cinquantaine. Je garde de merveilleux souvenirs d'enfance de ces heures passées à l'aider à l'entretien des ruches et à la récolte du miel. C'est un univers qui ne cesse de me passionner ! Entre la reine, les ouvrières et les faux bourdons (ndlr les mâles), ils ont chacun leur rôle bien défini. Une organisation si bien rôdée !



La surveillance, l'entretien des ruches et la récolte du miel vont représenter une mission exigeante mais tellement intéressante. Pour moi, c'est une vraie opportunité ! Aidé d'autres collègues des espaces verts, nous prenons très à cœur cette fonction. Nourrissement, visites, récolte, traitements anti parasites, mise en hivernage... Nous adapterons nos interventions à la vie de la ruche, rythmée par les saisons.

La 1^{ère} année, la récolte sera moindre car la colonie n'aura pas eu le temps de se développer et de construire significativement les cadres. Les abeilles stockent d'abord pour leur propre consommation, jusqu'à l'excès. C'est ce reliquat que les apiculteurs peuvent prélever.

Nous avons hâte, en tout cas, de participer à la production du miel de Megève ! ».



COMMUNE

LE SERVICE MONTAGNE

► UNE ÉQUIPE TOUT-TERRAIN

Avec près de 40 km de pistes et des infrastructures dédiées, Megève encourage depuis plus de 40 ans la pratique du ski de fond. La fréquentation exceptionnelle des différents secteurs, en cette année inédite, n'aurait pas été possible sans le travail quotidien du service montagne qui œuvre, pour le confort des usagers, en toutes saisons !

Le ski de fond, au même titre que le ski alpin, fait partie intégrante de la culture sportive de Megève. Pour preuve, le palmarès de ses jeunes fondeurs et les événements sportifs que la commune a pu accueillir : championnat de France de ski nordique, courses régionales, tournoi des douanes, la Bûcheronne... le site de la Livraz se prêtant parfaitement à l'organisation de compétitions.

UN ENTRETIEN QUOTIDIEN

Entre sapins et plateaux ensoleillés, le domaine de fond de Megève se répartit sur trois secteurs avec des itinéraires très variés : la Livraz, dont l'accès est soumis à l'acquisition d'un forfait, le Mont d'Arbois et la Plaine d'Arly qui eux sont en pratique libre. L'entretien de ces sites très étendus est assuré par le service montagne de la commune.

Pose des filets et des matelas de protection, jalonnage, balisage piétons et fond... le travail de l'équipe, composée jusqu'à 8 agents dont 5 saisonniers l'hiver, débute bien avant la saison.



Une fois les sites ouverts au public, le damage est effectué tous les matins dès 4h30 sur les trois secteurs en intégrant les pistes, les sentiers piétons mais également la piste de l'altiport. Les pisteurs eux assurent le secours mais aussi l'entretien courant, le déneigement des filets, le relevé des balises, la taille des arbres... Un agent se charge de la vente des forfaits à la Livraz.

Cet hiver, au vu de la hausse de fréquentation, un employé du Palais est même venu renforcer le service afin de fluidifier l'attente des usagers. Un travail quotidien qui favorise l'accueil de la clientèle et la pratique de la discipline dans des conditions privilégiées.

À la fin de l'hiver, les missions ont débuté par le débalisage et l'enlèvement des équipements à la Plaine d'Arly, puis au Mont d'Arbois pour finir par la Livraz, les 1^{ers} jours d'avril. Le rangement, le nettoyage et la peinture des balises et jalons, la réparation des filets interviennent soit en fin de saison soit l'été, les jours de mauvais temps.

LA SAISONNALITÉ DES MISSIONS

Le pôle montagne est un service 4 saisons ; ses missions, très variées, ne se restreignent pas au domaine de ski de fond. Elles s'adaptent aux conditions climatiques dictées par les différents cycles de l'année.

L'été, son domaine d'intervention n'en est pas moins vaste puisqu'il œuvre sur tous les sentiers de la commune, piétons, VTT et trail, du Mont d'Arbois au Jaillet, en passant par Rochebrune. Dès le mois de mai, les agents vont entamer le balisage des chemins d'abord au plus proche du centre du village pour élargir ensuite leur périmètre en fonction de l'évolution de la fonte des neiges. Élagage, drainage, nettoyage et surveillance des nombreux itinéraires, réhabilitation de chemins... en été, les tâches sont également diversifiées.

L'équipe, de par ses compétences terrain, est parfois appelée à participer à des chantiers communaux et à collaborer avec d'autres services pour des travaux de réseaux et de terrassement. Elle crée également tous les panneaux bois installés l'hiver pour signaler les sentiers piétons et de fond.

Du fait de leur connaissance pointue du domaine, le service montagne peut aussi être sollicité en renfort par les secours, été comme hiver, pour la recherche de personnes disparues en montagne ou prises par une avalanche.

Une équipe de choc toujours au service de la Montagne avec un grand M !



DES BÉNÉVOLES EN RENFORT

En saison à la Livraz, chaque mercredi et samedi, les bénévoles de l'association Le Foyer de ski de fond de Megève, organisent les après-midi découverte du ski de fond et gèrent le prêt du matériel sur ces deux demi-journées.

Cette année, les Ambassadeurs de Megève ont également répondu présents pendant les vacances de manière à renseigner les usagers, les orienter vers les lieux d'accueil et les différents itinéraires.





TRAVAUX

LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS

► LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

RD1212

Printemps 2021

Après une 1^{ère} phase à l'automne 2020, les travaux de la RD1212 ont repris début avril sur la portion depuis la rue du Général Muffat de Saint-Amour jusqu'au rond-point de la Poste. Ils consisteront en une réfection des réseaux humides et un aménagement de la chaussée afin d'élargir le cheminement piétons et sécuriser ses abords.

Ils reprendront, après une pause estivale, le 7 septembre jusqu'à la fin du mois de novembre. Une déviation sera de nouveau mise en place par les routes du Palais et du Jaillet. L'accès aux commerces rue du Général Muffat sera maintenu depuis le rond-point de la Poste. Les phases consacrées au réagencement des rues Muffat de Saint-Amour et Saint-François de Sales interviendront au printemps et à l'automne 2022 avec embellissement des abords.

BUDGET : 2.070.000€ TTC (y compris tranches optionnelles)



SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre de l'aménagement de la RD1212, le Conseil Départemental participe au budget travaux à hauteur d'un montant de 401.492€.

RUE CHARLES FEIGE

Printemps 2021

Les travaux concernant la dernière section entre la rue Saint-François de Sales et la route Nationale (Carrefour des Mésanges) ont repris début avril et devraient s'achever fin juin. Ils concernent des branchements aux réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales et les derniers aménagements de surface.

Ils seront réalisés en route barrée, avec une déviation par la rue d'Oberstdorf et une possibilité pour les riverains de stationner rue Feige grâce à un macaron délivré par la Police Municipale ou au parking du Casino (sur présentation d'un justificatif de domicile). Les enrobés définitifs rue du Crêt seront réalisés courant juin. Son accès sera possible depuis le chemin du Savoy. Après ces dernières interventions, le chantier de la rue Feige sera alors totalement achevé.

BUDGET : 2.500.000€ (hors éclairage)



SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre de l'aménagement de la Rue Charles Feige, le Conseil Départemental participe au budget travaux à hauteur d'un montant de 14.700€ et 53.833€ par la Région.

RUE DES ALLOZ ET ALLÉE DES LOTS

Automne 2021 et 2022

Le marché sera lancé au printemps pour la reprise du réseau d'eau potable et la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sur le secteur des Alloz. Les interventions devraient débuter à l'automne. Les travaux de l'allée des Lots sont reportés à 2022.

BUDGET : 200.000€ (Rue des Alloz)

ROUTE DU COIN

Printemps 2021

Les anciens réseaux aériens vont être déposés et enfouis ; d'éventuelles coupures d'électricité interviendront ponctuellement. Un trottoir sera aménagé sur la partie basse de la route et les enrobés définitifs seront posés en juin.

BUDGET : 1.500.000€
(projet global routes du Coin et Espérance)

PARKINGS

PARKING VILLAGE ET SECTEUR AUTOGARE

Printemps - Automne 2021

Parallèlement au chantier de la RD1212, le parking du Village va faire l'objet de travaux de reprise de l'étanchéité et d'embellissement notamment en termes de menuiserie et de peinture aux deux niveaux. Un ascenseur sera également installé pour l'accessibilité PMR ainsi que des abris pour couvrir les escaliers. Ces interventions vont nécessiter la fermeture de l'autogare et le déplacement des arrêts de bus sur la route du Palais (devant la zone de vie) pour les Meg'Bus, les transports SAT et Borini. Seules les lignes SAT (LIHSA) pourront de nouveau stationner à l'autogare durant les mois de juillet et août.

BUDGET : 2.757.000€ HT



PARKING DU MONT D'ARBOIS

Printemps 2021

Les éclairages actuels vont être remplacés par des LED, moins énergivores. Les travaux sont réalisés en régie.

PÉRIMÈTRES PROTECTION
RIGLARD ET PLANAY

Automne 2021

Les travaux de redéfinition des périmètres de protection de Riglard et Planay seront réalisés en septembre. Ils consistent en une sécurisation des deux secteurs avec l'installation, notamment, de clôtures et d'une cellule UV à Riglard.

BUDGET : 130.000€ (cellule UV incluse)

OUVRAGE RÉSERVOIR LIVRAZ

Printemps 2021

Les travaux d'agrandissement du bâtiment et d'installation de cellules de traitement UV ont débuté. Ils permettront la purification de l'eau en continu et supprimeront les éventuelles proliférations bactériologiques sur les ressources du Planay et de la Cote 2000.

BUDGET : 261.091,75€ HT dont 136.000€ HT de subventions par l'agence de l'eau

SKATE-PARK

Printemps 2021

Après un état des lieux, des fermetures ponctuelles sont à prévoir pour la reprise des éventuelles dégradations dues à l'hiver.



PARKING ARLY

Juin 2021

Le nouveau parking Arly, bénéficiant de 120 places et de toilettes publiques est situé sous l'hôtel Novotel. Il ouvrira au cours du mois de juin.

PASSERELLE OFFICE TOURISME

Printemps 2021

Fin avril, la passerelle va être entièrement démolie et reconstruite, avec ajout d'une rampe PMR d'ici début juillet. À l'automne, les berges, les joints et la maçonnerie seront repris.

BUDGET : 189.460€ HT



SECTEUR DE CASSIOZ

Avril - Mai 2021

L'attribution des entreprises, pour la création d'une voie publique desservant des terrains à construire sur le secteur de Cassioz, est intervenue au mois de mars pour un lancement des travaux au printemps.

BUDGET : 180.000€

MODERNISATION TÉLÉGESTION

Été - Automne 2021

Un marché devrait être lancé avant l'été pour la modernisation de la télégestion des différents réseaux. L'objectif : permettre la transmission d'informations entre des sites géographiquement éloignés à des fins de surveillance des installations et d'optimisation des processus (débit des sources, niveau des réservoirs, fonctionnement des cellules UV etc). Une modernisation des installations qui devrait débuter dans le courant de l'automne.

BUDGET : 150.000€

ESCALIER PLACE DE LA RÉSISTANCE

Printemps 2021

L'escalier va être entièrement rénové avec la mise en place de dalles en granit et d'un système chauffant.

BUDGET : 80.000€ HT



AMÉLIORATION/RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

PATINOIRE CENTRALE

Printemps 2021

L'implantation du local patin définitif en ossature bois devrait intervenir au printemps. Le réaménagement du site sera alors achevé. L'ancien pylône d'éclairage va être déposé ; de nouveaux mâts moins énergivores ayant été installés.

BUDGET : 250.000€ pour le local + 7.000€ mâts d'éclairage



LE PRIEURÉ

Printemps 2021

Une phase d'études est actuellement en cours pour la réfection de la toiture du Prieuré.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Printemps 2021

La reprise et la taille des pierres d'un des piliers de l'église, à l'angle du presbytère, va intervenir au printemps tandis que les travaux de réfection intérieure de l'édifice ne devraient pas débuter avant 2023. Ils concernent la reprise des décors et du système de chauffage, la pose d'un nouveau sol et d'une ventilation et la rénovation des vitraux et de l'électricité. Le maître d'œuvre a d'ores et déjà été sélectionné courant mars. Des demandes de subventions sont actuellement en cours.

BUDGET : 2.200.000€

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM)

Printemps 2021

Le bâtiment actuel du CTM est sujet à un projet d'extension-rénovation qui permettra de regrouper toutes les branches des différents services techniques en un unique centre. Le lauréat ayant été sélectionné en mars, la phase de conception pourra débuter dès le mois d'avril.

BUDGET : 4.706.400€ TTC

MAISON DE LA MONTAGNE

Printemps 2021

La Maison de la Montagne va bénéficier de travaux de rénovation de sa toiture.

BUDGET : 120.000€ HT



FERME DU MOUTELY

Printemps 2021

Les travaux de réfection de la toiture, initialement prévus à l'automne, seront réalisés en avril.

BUDGET : 91.000€ HT

HALLE GOURMANDE

Une phase d'études est actuellement en cours pour la création d'une halle gourmande dans l'actuel bâtiment de l'Autogare. Elle accueillerait un marché couvert accessible aux producteurs locaux.

BUDGET : à définir



BÂTIMENT LA RÉCRÉ

2021 - 2022

Les études vont être lancées pour la rénovation extérieure de l'immeuble. Les travaux devraient être réalisés en 2022.

BUDGET : 300.000€ TTC

AUDIT ÉNERGÉTIQUE

En partenariat avec la CCPMB, un audit énergétique d'une dizaine de nos bâtiments a été réalisé. Il s'agit des édifices concernés par le décret tertiaire, soit les bâtiments de plus de 1000 m² accueillant des bureaux ou services. D'ici 2030, l'objectif est d'atteindre une baisse de consommation énergétique de l'ordre de 40%. La mise à disposition par la CCPMB d'un logiciel de suivi des consommations permettra également d'affiner le suivi.

LE CITY

Printemps 2021

Le city va être déplacé afin d'être accolé à la base de loisirs du Petit Arly. Les espaces verts s'attèleront à la végétalisation du site.

Les différents espaces comprenant également le skate park et le jardin enfants vont être décloisonnés. Trois nouveaux modules pour les 1-3 ans seront intégrés dans le parc.

BUDGET : 40.000€



CADRE DE VIE

TOILETTES PUBLIQUES

Printemps 2021

De nouveaux distributeurs à savon et des sèche-mains électriques vont être installés dans les différents WC publics. Les toilettes du parking du Casino (côté rue Charles Feige) vont être rénovées.

BUDGET : 6.000€ pour les équipements

ACHAT DE MATÉRIEL

Printemps 2021

La municipalité a fait l'acquisition d'une brosse automatique permettant l'entretien des escaliers des différents parkings. Elle a également repris le nettoyage des parkings en régie.

BUDGET : 2.000€ de matériel

CONTAINERS SEMI-ENTERRÉS

Printemps – Automne 2021

L'installation des containers se poursuit, au printemps, à Cassioz, la Cote 2000, la Belle aux Bois et route de Priand. En parallèle, la dépose des mazots poubelles continue jusqu'au printemps 2022 ; ils seront prochainement à la vente sur le site Agora.



FLEURISSEMENT

PLAN DE FLEURISSEMENT

Printemps - Été 2021

Alors que les bulbes de tulipes et narcisses, plantés l'automne dernier, ont commencé à éclore, les équipes ont débuté la mise en place du fleurissement de l'été. Bleu, blanc et gris... il prévoit les mêmes teintes de couleurs que l'année dernière et sera agrémenté de plus d'arbustifs.

BUDGET : 40.000€



JARDIN DE L'ÉGLISE

Printemps 2021

La 1^{ère} phase d'intervention se concentrera sur les travaux de maçonnerie, la réalisation des circulations et la définition des espaces.

La végétalisation du jardin interviendra en 2022.

BUDGET : 80.000€



INTERVENTIONS ENROBÉS

Printemps 2021

Différents secteurs sont concernés par la réfection des enrobés, à savoir :

- Chemin du Maz (secteur Mont d'Arbois)
BUDGET : 70.000€
- Route du Leutaz (partie haute)
BUDGET : 90.000€
- Accès Chemin du Moulin Neuf
BUDGET : 10.000€
- Route du Faucigny
BUDGET : 22.000€





LE PALAIS

LA SALLE DES CONGRÈS

► UN ESPACE NOVATEUR

Projetée à l'origine sous la forme d'une Maison des Sports, l'architecture du Palais des Sports se profilera finalement en 1958 comme un vaste centre de loisirs. Construit entre 1964 et 1968, un pôle culture vient rapidement s'adjoindre au programme originel. La salle des Congrès sera alors inaugurée en 1972.

Structure novatrice imaginée par les architectes Edmond Fontayne et Maurice Novarina sous l'impulsion de Louis Morand puis sous le mandat d'André Mollard, le Palais (à l'époque nommé Palais des Sports) ouvre pour Noël 1967 avec la patinoire couverte, suivie de la piscine intérieure et du snack-bar un an après et de courts de tennis extérieurs en 1970. La volonté de créer un espace dédié à la réception d'événements et séminaires, et ainsi donner une dimension internationale au village, a été facilitée par l'existence, au-dessus de la piscine intérieure, d'une dalle à la superficie étendue. La salle des Congrès est alors agencée avec deux salles de sous-commission, de projection et un espace de réunion plénière pouvant accueillir jusqu'à 800 places assises. Une pièce était même consacrée aux cabines de traduction, au-dessus des salles de sous-commission, dotées d'un système de transmission des informations avancé. Une première à l'époque dans la région, preuve d'un équipement précurseur !



DES TÊTES D'AFFICHE AUX FÊTES LOCALES

Équipé de ce nouveau lieu, le Palais devient alors le Palais des Sports et des Congrès. Il permet aux journalistes de s'y réunir en salle de presse lors des événements organisés à Megève mais aussi à de grands noms de la scène internationale de se produire dans une salle modulable et polyvalente. Une flexibilité qui a fait son succès. De Nina Simone à Ray Charles, de Gilbert Beccaud à Sacha Distel en passant par Julien Doré et le répertoire d'Higelin chante Trenet ou plus récemment André Manoukian et le violoniste Renaud Capuçon, l'endroit aura entendu jouer de magnifiques notes ! L'espace exposa également de grandes rétrospectives telles les photographies de Robert Doisneau en 1989, accueillit de beaux spectacles de théâtre tel celui de Michel Galabru ou encore le Crazy Horse qui transforma la salle en un véritable cabaret. Tous les ans, il est également le haut lieu de rendez-vous des Entretiens de Médecine Aérospatiale de Megève, un congrès reconnu à l'échelle internationale. Cette salle rayonne également par la convivialité des événements locaux qui s'y succèdent : spectacles de danse, bal des pompiers ou des Choucas, repas des aînés, thés dansants, loto, cérémonie des Vœux du Maire, représentations de l'Orchestre d'Harmonie Municipale... chaque mègevan détient un souvenir cher de moments et d'émotions partagés en cet endroit.

UNE MISE AUX NORMES ESSENTIELLE

Au-delà de sa polyvalence, la salle des Congrès nécessitait d'importants travaux en termes de sécurité incendie, de conformité électrique mais aussi de mise aux normes pour l'accès PMR (personnes à mobilité réduite). Elle avait également besoin d'évoluer vers un espace multifonctions capable d'accueillir en un seul et même endroit des spectacles, des événements gastronomiques, des concerts ou encore des salons et séminaires... D'un point de vue logistique, la situation en rez-de-chaussée permettant l'accessibilité PMR et le raccordement aux différents réseaux est optimale. Dans le cadre de la dernière phase de travaux du Palais, l'actuelle salle des Congrès va donc se transformer en un espace sportif polyvalent, à destination des scolaires et de l'associatif et dont la mise en service devrait intervenir en septembre 2022.

En parallèle, une partie du chantier concernera la reprise des voies de circulation. La transformation du gymnase d'origine débutera à l'automne 2022 afin d'en faire un lieu modulable dédié au tourisme d'affaires, à l'accueil d'événements ainsi qu'aux manifestations locales. Une réfection primordiale et qui promet encore de grands moments de vie au cœur du Palais !



UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

Alors que les agents du Palais avaient déjà prêté mains fortes pour la rénovation des plafonds de la piscine à l'automne 2021, ils ont une nouvelle fois répondu présents pour les travaux de la salle des Congrès, dans le plus grand respect des règles de sécurité. Le Palais étant fermé au public, tous les jours, une dizaine d'employés intervient sur le chantier : démontage des structures, coupe et tri des équipements, évacuation... depuis le début du mois de janvier, ce sont près de 100 tonnes de déchets qui ont été extraits. Tandis que certains éléments vont pouvoir être recyclés, chaque matériau est, quoi qu'il en soit, trié dans des bennes adaptées.



NOS SPORTIFS

► RENCONTRE AVEC CLÉMENT PARISSE

Clément Parisse a longtemps évolué sur les pistes de la Livraz, où il a découvert les joies du ski de fond et expérimenté ses 1^{ères} courses avec le Club des Sports de Megève. Nous l'y avons rencontré, fin mars, au retour des Championnats du Monde d'Oberstdorf, médaillé de bronze en relais.



LETTRE DE MEGÈVE : COMMENT AS-TU CHOISI DE PRATIQUER LE SKI DE FOND PLUTÔT QU'UNE AUTRE DISCIPLINE ?

CLÉMENT PARISSE : J'ai fait mes 1^{er} pas en ski de fond à l'école primaire Henry Jacques Le Même, avec mes camarades de classe. J'ai tout suite aimé les sensations et ai assez vite intégré la section au Club des Sports où j'ai pris goût aux compétitions grâce à l'encadrement très motivant de Thierry et Jean, notamment. Après le collège, je suis entré en classe ski au lycée du Mont-Blanc, ce qui me permettait d'aménager mes entraînements et de participer aux compétitions. Mon parcours s'est fait naturellement, tout s'est enchaîné...

LDM : GARDES-TU UN ATTACHEMENT PARTICULIER POUR LA LIVRAZ ET LE VILLAGE ?

C.P. : Bien sûr, c'est là que j'ai appris les rudiments du ski de fond ! J'ai vu le site évoluer d'année en année et les infrastructures sont idéales pour la pratique de la discipline. L'équipe y réalise vraiment un beau travail ! C'est d'ailleurs un secteur où je reviens très souvent m'entraîner ; j'apprécie tout particulièrement monter à Javen et faire la boucle jusqu'à la Cote 2000 et le Planay.



Quant au village, j'y suis très souvent, surtout l'hiver, car entre deux courses il m'est très facile de rentrer voir la famille et les amis avec la proximité de l'aéroport de Genève et ainsi de me déplacer de compétition en compétition. J'ai tous mes souvenirs d'enfance ici à Megève !

J'essaie aussi, dès que je peux, de rendre visite aux jeunes du Club des Sports pour échanger avec eux et leur apporter un peu de mon expérience.



LDM : QUELLES SONT LES RÉPERCUSSIONS DE LA COVID-19 SUR TA PRÉPARATION ET LA COMPÉTITION ?

C.P. : Malgré la contrainte sanitaire, à part quelques annulations et modifications dans le calendrier des compétitions, nous avons eu la chance de pouvoir pratiquer notre discipline sans trop d'impacts et surtout de tenir l'entraînement. Nous avons dû également reprogrammer certains stages de préparation organisés à l'étranger mais cela n'a pas bouleversé notre planning habituel. La majorité de la saison a pu se dérouler normalement, notamment pour les championnats du Monde, par contre, les coureurs norvégiens ont été un peu absents du calendrier, surtout en début d'hiver, leurs frontières ayant été fermées.

Il a fallu, aussi, intégrer un nouvel enjeu, celui de maintenir des tests négatifs entre deux compétitions ! Et puis, à huis clos, cela change aussi l'ambiance, le public nous manque surtout sur certains parcours généralement très vivants !

LDM : TU FINIS LA SAISON DES COMPÉTITIONS AVEC UN BEAU PODIUM !

C.P. : Merci, oui, je suis très heureux que nous ayons remporté la médaille de bronze en relais aux Championnats du Monde d'Oberstdorf, c'était une très belle victoire sous des conditions neigeuses, pas forcément évidentes à skier !

LDM : UN BONHEUR QUE TU AS DÉJÀ CONNU EN 2018 AUX JEUX ?!

C.P. : En effet, la médaille de bronze décrochée à Pyeongchang aux Jeux Olympiques d'hiver reste pour le moment mon meilleur souvenir !

Dans toute victoire collective, il y a une véritable émulation de groupe, aussi bien du côté des coureurs que des équipes techniques et des préparateurs ! L'année prochaine, se profilent déjà les nouveaux Jeux de Pékin et avec eux, l'espoir de réaliser de plus belles performances encore !





RETOUR SUR L'HIVER

► ENCOURAGER ET ADAPTER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Suspendus aux différentes annonces gouvernementales qui ont rythmé l'hiver, le village et ses acteurs n'auront pas vu leur souhait de réouverture des domaines skiables exhaussé. Megève Tourisme et la municipalité ont, cependant, soutenu l'activité économique de la station et s'engagent de nouveau pour l'été, malgré un horizon encore incertain.

Cet hiver, en dépit de la fermeture administrative des remontées mécaniques et du Palais, Megève a confirmé l'attrait qu'elle suscite auprès des vacanciers et de ses résidents secondaires. La fréquentation s'affiche, bien entendu, en baisse et la typologie de clientèle s'avère différente avec la fermeture de certaines frontières. Malgré ces éléments, un certain nombre de clients était au rendez-vous ! Selon les statistiques provenant de l'Observatoire des données touristiques, de Flux vision Orange et notre partenaire G2A Consulting, le taux d'occupation global sur la saison serait de 30,5% avec un pourcentage allant jusqu'à 45 points sur les vacances de Noël et 47 en février contre 33% en janvier. La baisse du niveau d'occupation flirterait à son maximum avec -37% pour la période de fin d'année par rapport à la saison précédente.

L'OUVERTURE DES TAPIS NEIGE MAINTENUE

Afin de dynamiser ses fronts de neige, la municipalité a fait le choix dès les vacances de Noël, en partenariat avec les remontées mécaniques, d'ouvrir les secteurs des tapis neige du Mont d'Arbois, Rochebrune et du Jaillet. Un dispositif apprécié de tous, vacanciers et locaux.

Suite aux diverses annonces gouvernementales, l'accès a été maintenu tous les week-end hors vacances et de nouveau tous les jours au mois de février pour la plus grande joie des débutants et des moniteurs de ski qui ont pu enseigner les premiers rudiments de la glisse, ainsi que des commerçants aux abords qui ont bénéficié d'une dynamique inespérée.



DES ACTIVITÉS VARIÉES

Encouragées par l'engouement qu'ont connu les activités proposées par Megève Tourisme et les socio-professionnels de la station dès le début de saison, les brochures Les Collections ont été prolongées et déclinées en 3 éditions : Décembre-Janvier, Février-Mars et Mars-Avril. Ateliers cuisine, VTT sur neige, ski de fond, raquettes, ski de randonnée, découverte de l'altiport... cette offre de loisirs a véritablement séduit les clients. Une démarche qui sera très certainement reconduite cet été, en partenariat avec les socio-professionnels du village, qui ont également été invités, courant mars, à contribuer au dossier de presse été de la station en communiquant leurs nouveautés ou innovations.

La presse n'a d'ailleurs pas boudé nos montagnes cet hiver puisque les journalistes ont été nombreux à venir filmer notre territoire afin de mettre en avant nos paysages, notre gastronomie, notre patrimoine, nos savoir-faire et tout ce qui fait le charme de notre village. Parmi les quelques reportages : 66 Minutes de M6, Happy & Zen de Laury Thilleman pour Téva, le 1^{er} épisode de Cuisine Ouverte de Mory Sacko pour France 3, Échappées Belles pour France 5, Chroniques d'en haut sur France 3 dans le cadre de la Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc...



Reportage M6



Émission Cuisine Ouverte



Reportages Téva avec Laury Thilleman



La Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc



NOS AÎNÉS

NOS AÎNÉS

► UN SOUTIEN CONTINUUEL

L'épisode pandémique persistant, le CCAS a dû préserver la sécurité de ses adhérents et plus généralement des seniors tout en adaptant le lien quotidien si primordial avec nos aînés. Il a maintenu sa mission de service malgré une réadaptation quasi hebdomadaire.

Alors que la campagne de vaccination débutait en France le 27 décembre en Île-de-France et en Bourgogne-Franche-Comté, dès les premiers jours de janvier, elle se déployait progressivement sur l'ensemble du territoire. Celle-ci s'adressant en priorité aux seniors, Madame le Maire et Pierrette Morand, adjointe déléguée à l'action sociale, ont choisi de développer une assistance à la vaccination. Ainsi, pour l'ensemble des personnes de 75 ans et plus, inscrites sur les listes électorales, le CCAS de Megève a mis en place une permanence tous les matins leur permettant de bénéficier d'une aide à l'inscription vaccinale. Il effectue également des démarches téléphoniques auprès des personnes vulnérables et isolées. À la fin du mois de mars, 158 personnes avaient pu être vaccinées et 105 attendaient leur rendez-vous déjà programmé au centre de Sallanches.

Cet accompagnement est également renforcé par l'aide au transport avec le service Montebus et les contremarques régionales émises par voie postale.



UN PROGRAMME ESTIVAL INCERTAIN

Alors que les mesures sanitaires se renforcent, chacun espère pourtant la réouverture de certains lieux et la reprise d'un grand nombre d'activités à l'été. Le CCAS travaille donc sur le programme des après-midi bleus sur lequel il communiquera ultérieurement mais qui pourrait inclure la promenade annuelle des aînés, les déjeuners à la fondation Morand Allard, les marches à thème, les cours de yoga et de natation, notamment le stage « Comment appréhender l'immersion dans l'eau ? ».

En attendant, prenons soin de nous et de nos proches !

L'ACCÈS SALLE DE LA MOLETTAZ MAINTENU

Hors période de confinement, la salle de la Molettaz est ouverte les mardis et jeudis de 14h à 17h. Deux bénévoles s'assurent du respect des gestes barrières et de la désinfection des lieux afin de permettre aux seniors de s'y retrouver pour jouer au tarot, au scrabble ou simplement échanger autour du tricot.

Pour plus d'informations (prise de rendez-vous conseillée) :

CCAS de Megève
185 rue du Jaillet

Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr



SITOM

BIEN TRIER POUR MIEUX RECYCLER

► COMMENT TRIER SES DÉCHETS À MEGÈVE

Le territoire du SITOM des Vallées du Mont-Blanc regroupe 3 Communautés de Communes adhérentes (Arlysère, Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix Mont-Blanc) qui possèdent des consignes de tri identiques.

LES POINTS DE TRI SE COMPOSENT DE 3 TYPES DE CONTENEURS :



CONTENEUR VERT : LE VERRE

Seuls **les emballages en verre** comme les pots, bocaux et bouteilles sont à déposer dans le conteneur de couleur verte. Les bouchons et couvercles doivent être enlevés.



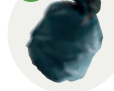
En vrac



Ne pas imbriquer

CONTENEUR JAUNE : LES DÉCHETS RECYCLABLES

Tous les papiers, journaux, et emballages en carton ; tous les emballages métalliques comme les canettes, les boîtes de conserve et les barquettes en aluminium ; **attention, pour le plastique, seuls les bouteilles et flacons sont acceptés**. Ici, tous les plastiques ne se recyclent pas encore. **En vrac, non imbriqués**.



CONTENEUR GRIS : LES ORDURES MÉNAGÈRES

À déposer en sac poubelle fermé. Autres plastiques : barquette, blister, pot, tube, sac. Autres verres.

Pour tous les autres déchets, rendez-vous aux déchèteries intercommunales.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



On ne le répètera jamais assez : les déchets volumineux, ou « encombrants », ne sont pas collectés avec les ordures ménagères et doivent donc être déposés en déchèteries. Déposer des objets même en bon état est assimilé à un dépôt sauvage. En effet les points de tri n'ont pas vocation à être des « recycleries ». Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation, les points de collecte se transforment aujourd'hui encore trop souvent en dépôts sauvages. Les incivilités de certains nuisent à la qualité de vie des riverains de Megève.

Pour rappel, l'abandon de déchets sauvages est puni par la loi (décret 2015-337 du 25 mars 2015).

À NOTER

- 1 **déchèterie** à Megève avec un **accès gratuit** pour les particuliers.
- Inscription sur le site internet : ccpmb.fr (rubrique déchets)
- 2 **points de collecte supplémentaires pour les cartons** à Megève :
 - au niveau du parking du Casino
 - près du parking souterrain de l'Office.

Retrouvez toutes les informations sur le tri et la réduction des déchets sur le site internet du SITOM : sitomvalleesmontblanc.fr

SCOLAIRE - JEUNESSE

► LES DERNIÈRES ACTUALITÉS



LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

À l'issue du Conseil d'École extraordinaire de l'école Henry Jacques le Même en date du 3 février 2020, les membres avaient voté un retour à la semaine de 4 jours, malgré le Projet Éducatif Territorial (PEDT). Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, avait acté la décision en Conseil Municipal mais demandait un report de l'application à la rentrée 2021, le temps de réfléchir et coordonner les solutions aux différentes problématiques engendrées par ce changement de rythmes et notamment :

- le reclassement des agents communaux embauchés lors de la mise en place des 4,5 jours
- la redéfinition du planning des activités extrascolaires organisées au Palais ou par les intervenants extérieurs et le temps de présence des enfants au Club des Sports
- la réorganisation de la garde, notamment du mercredi matin et du périscolaire ainsi que la gestion des transports

En cette nouvelle année scolaire, il n'y aura donc pas de rentrée anticipée fin août mais une reprise correspondant au calendrier scolaire nationale. Désormais, les élèves n'auront donc plus école le mercredi matin, matinée sur laquelle le périscolaire Meg'Loisirs ouvrira. La journée scolaire d'enseignement s'achèvera à 16h après une pause méridienne d'1h30. Les activités extrascolaires payantes débiteront à 16h45 au Palais et 16h30 à l'école.

L'objectif de la mise en place de ce nouveau dispositif est de continuer à offrir aux enfants un cadre de vie permettant la réussite éducative et scolaire tout en assurant leur bien-être, leur épanouissement et autonomie.



LES CHANTIERS JEUNES

La commune de Megève souhaite, au travers de cette démarche, favoriser la découverte professionnelle pour des jeunes âgés de 16 à 17 ans révolus, leur permettre l'acquisition d'une 1^{ère} expérience et développer leur autonomie tout en soutenant des projets de réhabilitation du patrimoine local et leur intégration à la vie locale.

Ce premier chantier porté conjointement par Marika Buchet et Laurent Socquet sera mis en place cet été, du 1^{er} juillet au 31 août, afin de rénover le chalet d'alpage du Rosay situé au Mont d'Arbois.



Les chantiers jeunes seront encadrés par des agents communaux du service Enfance-Jeunesse et des services techniques. La rémunération des jeunes recrutés pour cet emploi saisonnier sera de 90% du SMIC pour une semaine de travail de 35h hebdomadaires, du lundi au vendredi. Entre 8 et 32 postes sont à pourvoir au sein du service Jeunesse. La municipalité s'engage, bien sûr, à respecter les lois et les restrictions liées au travail des mineurs.

Pour tous renseignements :

Guichet Enfance-Jeunesse
247 route du Palais
Tél. 04 50 58 77 84
service.enfance@megeve.fr

COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

COMITÉ MASSIF DES ALPES

Lors du Comité de Massif des Alpes qui s'est tenu à Chamonix jeudi 11 mars, Catherine Jullien-Brèches a pu échanger avec Joël Giraud, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité et Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme. Il s'agissait ici de la 1^{ère} étape d'une tournée des massifs dans le but de poser les bases du futur plan d'investissement pour le tourisme de montagne.



VISITE DU PRÉFET

Première visite sur Megève d'Alain Espinasse, Préfet de Haute-Savoie et réunion de travail en présence du Sous-Préfet, Bruno Charlot sur les sujets d'actualités de la Commune avant une présentation sur site de la pertinence des travaux à venir du Palais.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Sous réserve des annonces ministérielles, les élections départementales et régionales se tiendront les 13 et 20 juin, au sein du Palais. Le parking sera accessible gratuitement aux électeurs pendant les horaires d'ouverture des bureaux de vote. Complémentaire à la version « papier », une nouvelle procédure de dématérialisation « Maprocuration » est désormais ouverte depuis le 6 avril et a pour but de faciliter les démarches des électeurs ainsi que des autorités en charge de leur établissement.

Accessible sur ordinateur ou smartphone, le dispositif est simplifié en 3 étapes et permettra aux électeurs, ne pouvant se déplacer, d'effectuer un vote dématérialisé via le site maprocuration.gouv.fr.

ESPACE D'ARTS MODERNE ET CONTEMPORAIN EDITH ALLARD

En la mémoire de l'engagement d'Edith Allard pour le rayonnement culturel et patrimonial de son village, une plaque baptisant de son nom l'Espace d'Arts Moderne et Contemporain, pour lequel elle s'était tant investie, a été dévoilée samedi 8 mars. Lors d'une brève cérémonie à huis clos, elle a réuni sa famille, ses proches et ses amis parmi lesquels des élus de Megève, qui ont pour certains partagé plusieurs mandats avec elle. L'occasion pour Madame le Maire de rappeler que cet engagement, pris symboliquement dès le premier conseil municipal du nouveau mandat, est le témoignage de la commune pour le dévouement qu'Edith a incarné pour son village qu'elle chérissait tant.



PRINTEMPS DES CIMETIÈRES

Vendredi 21 Mai, la commune s'associe à l'initiative de la région AURA et relaye l'événement le Printemps des Cimetières qui met en valeur la richesse patrimoniale funéraire. À cette occasion, des visites guidées et des ateliers autour de l'art funéraire et de la gestion environnementale seront organisés sur l'après-midi au cimetière de Megève.

ÉCOBUAGE INTERDIT

Passible de 450€ de contravention. Pensez au compostage ou à la collecte en déchèterie.



DES MINI-BUS AURA POUR LE CLUB DES SPORTS

Grâce à l'intervention de Catherine Jullien-Brèches, auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes, le Club des Sports s'est vu attribuer deux minibus. L'occasion pour Madame le Maire de rappeler qu'il n'est pas aisé pour Megève d'obtenir des aides et de toujours répondre aux attentes des différents acteurs du village. Stéphane Picot, directeur du Club et Clément Dieudonné, trésorier, s'avouent ravis de pouvoir renouveler leur parc de véhicules et faciliter les plannings de déplacement des 17 sections sportives.

Une attribution rendue possible par « l'aide au financement de l'achat de minibus pour le déplacement des jeunes licenciés » lancée en 2020 par la Région AURA, sous conditions de non revente avant 5 ans et de non apposition de logos d'autres partenaires. Un joli coup de pouce en cette période où les 1000 licenciés ne rêvent que de repartir sur les routes pour défendre les couleurs de Megève.



MÉNAGE TA MONTAGNE

L'opération Ménage ta montagne est planifiée pour les 7 et 8 mai (dates à confirmer). Les scolaires se retrouveront le vendredi sur les fronts de neige de Rochebrune et du Jaillet. Samedi matin, cette campagne de nettoyage des pistes sera ouverte au grand public. Inscriptions auprès de la Mairie : Tél. 04 50 93 29 11.



LA LETTRE DE MEGÈVE - VERSION DIGITALE

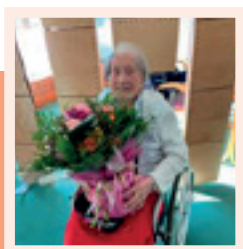
S'inscrivant dans une démarche développement durable et Flocon Vert, la municipalité fait le choix de ne plus expédier son bulletin municipal La Lettre de Megève hors du village. À compter de la prochaine édition (n°44), seule la distribution sur la commune de Megève restera effective. Si vous êtes résident secondaire ou client fidèle et que vous souhaitez continuer à feuilleter notre bulletin, il est consultable en ligne sur le site mairie.megève.fr, onglet « en un clic » puis « Je télécharge un document ». Depuis également un an que l'équipe municipale est à vos côtés et à votre service pour vous accompagner dans vos démarches, vos projets, vos attentes... elle a décidé de créer une newsletter d'informations communales à laquelle vous pouvez vous inscrire afin de suivre l'actualité du village et du service public qu'elle s'est engagée à assurer au quotidien. Abonnez-vous, d'un simple clic, via le formulaire disponible sur l'accueil du site mairie.megève.fr.

REPORT DE LA MEGÈVE MONT BLANC CYCLING AU MOIS DE SEPTEMBRE



LES 100 ANS D'ALICE ALLARD

Née le 22 octobre 1920, il aura fallu attendre des conditions sanitaires optimales pour célébrer, à l'EHPAD Les Monts Argentés, les 100 ans d'Alice Allard, née Baptendier. Un temps d'échange partagé avec beaucoup d'émotions, riche d'anecdotes et de souvenirs, où nous revivons le temps d'une visite le Megève d'autrefois. Mariée à Francis Allard, Alice se souvient du rythme effréné imposé par l'activité agricole familiale, des montées en alpage l'été, des trajets à 2h du matin sur sa mobylette pour voir si les vaches avaient vêlé.... Tandis que ses neveux et nièces se rappellent avec gourmandise ses madeleines dégustées à la sortie de l'école. Un tendre regard sur ce parcours de vie d'une mègevanne.



LE CONCOURS DU FLEURISSEMENT



Participez à l'embellissement de votre village et inscrivez-vous au concours du fleurissement, avant le 5 juillet, auprès du secrétariat du Maire. Informations : Tél. 04 50 90 61 55 mairie.megeve@megeve.fr.

RÉNOVATION DE LA CROIX

Érigée en 1880 au sommet des escaliers du Calvaire, cette croix sculptée et constituée d'un monolithe en granit en pierres de taille, abrite une statue de Saint-Michel. Cet ensemble monumental, qui a subi les outrages du temps et de la météo, va bénéficier de travaux de restauration notamment de son statuaire et ses décors, du Christ en fer de fonte et d'une reprise et consolidation de ses fondations. Les interventions devraient intervenir au plus tard pour l'automne.



PROLONGATION EXPOSITIONS

L'exposition Willy Ronis, de Paris à Megève, que nous avons tous hâte de découvrir et initialement programmée jusqu'à début avril a pu être prolongée jusqu'à la fin du mois de septembre, tout comme les œuvres de Pollès, qui orneront la place du village durant tout l'été encore. Nous attendons désormais avec impatience l'allègement des mesures sanitaires qui nous permettront à nouveau de fréquenter nos lieux de culture.



NOUVEAUX ATELIERS À LA CRÈCHE

Depuis le mois de janvier, de nouveaux ateliers « Anim' Annie » ont été mis en place à la crèche avec l'intervention d'une professionnelle de la petite enfance. Elle organise, en collaboration avec les équipes, des animations sur les différents groupes et structures. Marionnettes, chansons, musique, jeux de société, ateliers créatifs, parcours sportifs... viennent compléter les activités déjà en place afin d'apporter une nouvelle dynamique.



COMMISSION PETITE ENFANCE



La prochaine commission interviendra le 29 avril. Réunissant les élus de Megève, Praz-sur-Arly et Demi-Quartier, elle permettra d'étudier et de statuer sur les différents dossiers et pouvoir ainsi répondre aux demandes d'accueil de la rentrée 2021.

► TRIBUNE D'EXPRESSION

UN BUDGET DE CRISE VOTÉ EN RESPONSABILITÉ ET UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE.

**Nous
Megève**

Nous traversons une période difficile où toutes les certitudes sont remises en cause. Nous devons faire preuve désormais de créativité, de flexibilité et d'adaptation en tenant compte des nouvelles données de la vie sociale et professionnelle.

Dans un esprit constructif nous avons accepté de valider les budgets 2020 et le primitif 2021 présenté par la municipalité, qui a dû tenir compte des contraintes liées à la pandémie.

Cependant, nous avons constaté, qu'au-delà de la gestion courante et des travaux déjà engagés, tels que le palais, les routes, les parkings, les bâtiments de la mairie... l'équipe majoritaire n'a pas de vision sur les prochaines années. Il est pourtant essentiel de programmer des actions structurantes en matière d'environnement, de diversification touristique, de valorisation de l'espace et du patrimoine, d'aménagement des domaines skiables, d'organisation des mobilités douces ou de la relance de l'économie sur les quatre saisons.

Nous serons attentifs à ce que les prochains budgets ne soient pas gérés en comptes mais en véritables gestionnaires, avec une programmation dans ces différents domaines ouverts sur l'avenir et l'évolution des attentes, dans l'intérêt de toutes les Mégevanes et tous les Mégevens.

Pour ce début d'année, deux nouveaux élus ont rejoint l'équipe de Nous Megève au conseil municipal. Jean-Luc Million qui remplace Cécile Muffat-Méridol et Louis Ours qui prend la succession de Cyprien Durand. Leurs compétences et leur parfaite connaissance du tissu social et économique local sont des atouts pour Megève. Et il est bon de rappeler que Louis Ours, grand-père de Louis Ours, avait déjà été élu au Conseil de Megève en 1925. Avec le groupe « Nous Megève » ils ont participé à une réflexion approfondie sur de nombreuses thématiques pour apporter une contribution constructive à la vie et au développement de Megève et de ses habitants. Nous remercions Madame le Maire et les membres du Conseil de leur accueil bienveillant.



MEGÈVE, STATION-VILLAGE

Notre parti c'est Megève !



Megève n'est pas qu'un village, Megève n'est pas qu'une station, Megève est une station-village, avec une prédominance de l'un ou l'autre de ces deux aspects au cours des saisons. Depuis longtemps les mégevens ont à cœur de cultiver ces deux personnalités qui font de Megève un lieu unique. Notre équipe s'emploie dans toutes les actions qu'elle mène à trouver le juste équilibre entre tourisme et vie à l'année, entre fortes fréquentations et intersaisons paisibles, entre développement de nouvelles infrastructures et préservation de l'environnement. La qualité de vie et l'activité qui en découlent ont été sans nul doute des éléments qui nous ont permis de rester relativement attractifs par rapport à nos concurrents français dans la période de crise que nous connaissons. Megève s'est inscrit comme étant une valeur refuge.

Cette dualité se traduit dans le juste dimensionnement de nos équipements. Si l'un d'entre eux est symbolique de cette double fonction touristique/activité locale c'est bien le Palais. Depuis plus de 50 ans il a été développé dans un souci de complément aux activités touristiques historiques mais aussi au service de la vie locale à l'année. Nous souhaitons nous inscrire dans cette continuité en l'adaptant aux besoins actuels, le faire progresser en préservant l'essentiel. L'équipe de maîtrise d'œuvre de la dernière phase des travaux est désormais désignée. Les objectifs qu'elle aura à atteindre sont une polyvalence et une flexibilité d'exploitation pour en améliorer la commercialité mais aussi pour une utilisation à vocation sociale, en gardant la maîtrise des coûts. Le Palais demeurera un outil dédié aux activités scolaires, aux événements locaux et aux associations du territoire. Cette dernière phase de restructuration s'inscrit pleinement dans le développement futur de notre village et notre destination.

Nous restons à votre écoute en cette période difficile, bon courage à tous.

En vertu de l'Art. L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et de l'avis de la CAA de Marseille du 16 décembre 2010, le Maire peut autoriser un espace d'expression aux conseillers municipaux appartenant à la majorité sur la page où figure l'expression des élus de l'opposition.



ÉTAT CIVIL

DE JANVIER À MARS 2021
MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS



- LE 29/01 :
ARNAUD BRIFFAULT
& CAMILLE CABANEL
- LE 01/02 :
BENJAMIN ZASLAVOGLOU
& BLANCHE LARRIEU
- LE 06/02 :
FLAVIEN LOIZEAU
& MONTAINE FRÉMINET
- LE 20/02 :
PIERRE DALLO
& MARLÈNE PAGET
- LE 20/02 :
RAPHAËL LEFÈVRE
& ALANA FIGUEIREDO DIAS
- LE 03/03 :
BERNARD HADOUX
& MARIE-NOËLE SIRAULT
- LE 06/03 :
VICTOR MINARD
& CAPUCINE SALIN
- LE 20/03 :
MATHIEU MIDOL
& MAÏLYS BERAUD
- LE 20/03 :
DAMIEN DUROUCHOUX
& CAMILLE BODSON



- LE 25/12 À SALLANCHES :
LÉONE DORIGO NÉE GROSPIRON
- LE 31/12 À CONTAMINE-SUR-ARVE :
DOMINIQUE ALLARD
- LE 01/01 À MEGEVE :
PATRICK ARVIN-BÉROD
- LE 07/01 À MEGEVE :
CLAUDIA BESSON-MAGDELAIN
NÉE EMONET
- LE 09/01 À MEGEVE :
JACQUES DURR
- LE 12/01 À MEGEVE :
GISÈLE MARCHIONINI
NÉE DÉMONCEAU
- LE 14/01 À MEGEVE :
ELISABETH FEIGE
- LE 14/01 À MEGEVE :
ERNA GAY NÉE SIEREN
- LE 18/01 À CONTAMINE-SUR-ARVE :
CHRISTOPHE SOREAU
- LE 19/01 À MEGEVE :
LAURENT FLOREK
- LE 28/01 À SALLANCHES :
RÉGINE MARIN-CUDRAZ
NÉE BURNET-MERLIN

- LE 31/01 À MEGEVE :
ANDRÉ TISSOT
- LE 05/02 À SALLANCHES :
ANDRÉE TOCANT
- LE 18/02 À THYEZ :
PAUL FORNEY
- LE 26/02 À SALLANCHES :
CLAUDE MABBOUX
- LE 02/03 À MEGEVE :
SUZANNE LETOURNEUR
NÉE GOUBERT
- LE 15/03 À SALLANCHES :
MARTINE GACHET
NÉE BONNARD



- LE 09/02 À SALLANCHES :
LYNE FORLIN
- LE 19/02 À SALLANCHES :
MAXIM DESSERPRIT
- LE 26/02 À SALLANCHES :
CAMILLE PAGET

INFOS PRATIQUES



SERVICES

► MAIRIE DE MEGÈVE

185 route du Jaillet

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Tél. 04 50 93 29 29

mairie.megève@megève.fr

• ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Du vendredi soir au lundi matin

Tél. 06 65 02 18 28

accueil.mairie@megève.fr

• URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

► CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,

les après-midi uniquement sur rendez-vous

Tél. 04 50 93 29 14 | ccas@megève.fr

► LE PALAIS

247, Route du Palais des Sports

Tél. 04 50 21 15 71

• SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

• HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS

& SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

► RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023, route Nationale | Tél. 04 50 91 09 09

► ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électricité | Tél. 09 72 67 50 74

► DÉCHÈTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »

Du lundi au samedi : 8h15-11h45 / 13h30-18h15

Tél. 04 50 91 40 12

► SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences : Tél : 04.50.21.26.05

Pour signalements divers : rubrique

SIGNALEMENT via l'application MEGÈVE



URGENCES

► POLICE MUNICIPALE

2001, route nationale | Tél. 04 50 93 29 22

Du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h-17h

• OBJETS TROUVÉS

Tél. 04 50 93 29 22

• INTERVENTIONS D'URGENCE

Tél. 06 16 58 03 87

• STATIONNEMENT ZONES BLEUES

Disques disponibles auprès de la Police

Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

► GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale | Tél. 04 50 91 28 10

ou tél. 17 ou 112 (pour les portables)

Fermeture le mercredi en intersaison

► POMPIERS

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

► SAMU

Tél. 15

► MAISON DE SANTÉ

11, route du Villaret | Tél. 04 50 58 74 74

(médecins généralistes, laboratoire d'analyses médicales, infirmiers, pédicures-podologues, psychologue clinicienne & diététicienne)



DÉFIBRILLATEURS

- Place de l'Eglise
- Tennis extérieurs
- Autogare (côté bus)
- Parking Casino (entrée abonnés)
- Parking Megève Tourisme (côté sortie)
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Mairie de Megève
- Terrain de football
- Parking Village
- Palais
- Altiport



EN LIGNE

► MAIRIE.MEGÈVE.FR

• ARRÊTÉS MUNICIPAUX

• CARTE DE RÉSIDENT



LA POSTE

276, rue de la Poste

Du lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-16h30

Samedi : 9h-12h

Tél. 3631



MARCHÉ

Tous les vendredis matin.



WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.
Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant au wifi.



MEG'BUS

Horaires en ligne : meg-bus.com

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

- 2 bornes Syane : 1 RD1212 niveau skate Park (2 recharges) + 1 parking de l'annexe de la Mairie, Route du Jaillet (1 recharge accessible sur les deux initiales) - **PAYANTES**
- 1 borne BMW : parking du Casino avec 2 recharges - **GRATUITE**



TRANSPORT À LA DEMANDE MONTENBUS

Ouvert à tous, habitants comme vacanciers, toute l'année du lundi au samedi, sauf jours fériés ! Les horaires : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30 - Réservation jusqu'à 15 min avant le trajet (sur montenbus.fr ou au numéro vert 0 800 2013 74).



RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES
ET PRENEZ SOIN DE VOUS !



#MEGEVEMOMENTS

**PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX**
les 27 avril et 25 mai.

**MARCHÉ DES
PRODUCTEURS LOCAUX**

Dimanches 4 et 18 avril,
2 mai et 5 juin.

DON DU SANG

De 15h à 19h30 les lundis
26 avril, 19 juillet, 16 août,
11 octobre et 6 décembre.

PROLONGEZ L'EXPÉRIENCE
Megève chez vous
MEGEVESHOPPING.COM

J'AIME
JE CONSOMME *Megève*


SITE OFFICIEL
de la Région


PAIEMENT EN LIGNE
possible


EXPÉDITION EN 48H
garantie


RETOURS
gratuits


PRIX IDENTIQUE
en boutique


TOUTES CARTES
acceptées


CRÉATION DE COMPTE
facilitée